

2. QUELS CHOIX POSER ?

LIEU : où démarrer un compost collectif ?

- Terrain public ou privé > autorisation convention de mise à disposition
- Site ouvert à tous en libre accès ou restreint aux utilisateurs
- D'une superficie suffisante (min 3 bacs, espace pour retourner, espace pour stocker eau et outils)

SOUTIEN : quel soutien financier, logistique, technique obtenir ?

- Contact avec les communes et intercommunales de gestion des déchets

FONCTIONNEMENT COLLECTIF : Comment s'organiser ?

- Dynamique de groupe
- Charte de fonctionnement du site
- Info au voisinage

1. QUI PARTICIPE AU PROJET ?

- Utilisateurs (10 ménages minimum ~ 25 habitants)
- Gestionnaires, porteurs de projets (3-4 personnes)
- Référents de site formés, et issus des ménages participants
- Guide composteur local (aide)
 - Partenaires (guide composteur bénévole, votre intercommunale, etc.)



3. QUELLES MATIÈRES PEUVENT ÊTRE COMPOSTÉES ?

Un demi-volume de matières structurantes (broyat, feuilles mortes) pour un volume d'apport de déchets de cuisine et de table.

5. QUELLE RÉPARTITION DU COMPOST MÛR ?

Après 6 mois
Aux utilisateurs du projet
À un gestionnaire d'espaces verts local
Aux habitants du projet collectif de compostage

Pour les espaces verts du site de compostage collectif à proximité ; des habitants proches ; ...

4. LE COMPOSTAGE, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Apporter & mélanger les matières	15' par jour	pour chaque ménage pour chaque ménage
Humidifier lors de chaque apport	5' par jour	
Retourner et aérer	60' tous les 2 mois min.	collectivement (min 3 pers) suivant un calendrier
Tamiser (au besoin)	60' tous les 6 mois	
Entretien et nettoyer le site	15' par semaine	
Distribuer le compost mûr	60' tous les 6 mois	

Les avantages du Compostage collectif ?

- ☞ Favoriser du lien social dans le quartier
- ☞ Valoriser les biodéchets des ménages
- ☞ Réduire sa production de biodéchets et le coût de cette gestion
- ☞ Utiliser le compost mûr



Envie de passer à l'action ? Alors, à vos Composts !

CONCRÉTISEZ VOTRE PROJET !

Vous êtes citoyens, ménages ou groupe de citoyens ? Vous souhaitez mettre en place et gérer durablement un site de compostage collectif dans votre quartier et/ou devant votre immeuble ?

► Voici quelques conseils pour bien démarrer :

Formuler et évaluer le projet

Le compostage collectif dépend de la volonté et de l'envie des citoyens et des ménages d'agir localement. Avant de se lancer, il est utile d'évaluer le projet :

- ☞ Evaluer le taux de participation au projet via une enquête de voisinage (le projet est-il souhaité par plusieurs habitants d'un quartier, combien de ménages pourraient y participer etc.)
- ☞ Réaliser une description générale du projet (au moyen d'une fiche projet)
- ☞ Introduire le projet auprès des pouvoirs publics pour solliciter leur soutien financier, logistique et technique
- ☞ Auto-évaluer le projet (voir la « Check List » dans le Guide)
- ☞ Préparer le projet en amont (réunions de préparation, intervention de guides composteurs locaux, rédaction d'une charte avec les participants, etc.)
- ☞ Se former au compostage domestique et au compostage collectif.

Choisir le lieu adéquat

- ☞ Choisir un espace suffisamment grand pouvant accueillir un ensemble de bacs, un espace pour retourner et un espace de stockage pour outils et eau
- ☞ Demander les autorisations et les permis nécessaires auprès de la commune
- ☞ Demander l'autorisation du propriétaire (privé ou public) et du gestionnaire (si ce n'est pas le propriétaire)
- ☞ Choisir le type de bacs appropriés
- ☞ Aménager le site de compostage collectif (esthétisme, proximité du site, consignes...)
- ☞ Prévoir une signalétique claire avec des consignes

Gérer le site de compostage collectif

Pour réaliser un bon compost, voici un petit poème à retenir : « Du brun, du vert, De l'eau, de l'air ».
Pour gérer le site de compostage collectif, il faut :

- Prévoir le matériel nécessaire
- Prévoir de l'eau
- Prendre connaissance des bonnes proportions de mélange (biodéchets et broyat)
- Prévoir l'approvisionnement en matières structurantes
- Prévoir des référents de site « motivés »

La gestion d'un site de compostage collectif implique aussi une bonne organisation et une bonne communication : communiquer sur les résultats, remercier et valoriser les utilisateurs, évaluer le fonctionnement du site, rappeler les règles en vigueur, etc.



Wallonie